

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

No. : 500-06-001148-218

NOÉMIE DUBÉ

Demanderesse

c.

**COOPÉRATIVE DE SERVICES
ENFANCEFAMILLE.ORG**

-et-

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

**DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE COOPÉRATIVE DE SERVICES
ENFANCEFAMILLE.ORG POUR PERMISSION DE PRÉSENTER UNE
PREUVE APPROPRIÉE**
(Art. 574 C.p.c.)

**À L'HONORABLE STÉPHANE LACOSTE, J.C.S., JUGE GESTIONNAIRE DE
LA PRÉSENTE INSTANCE SIÉGEANT DANS ET POUR LE DISTRICT DE
MONTRÉAL, LA DÉFENDERESSE COOPÉRATIVE DE SERVICES
ENFANCEFAMILLE.ORG EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. Par la présente, la défenderesse Coopérative de services EnfaceFamille.org (la « **Coopérative** ») demande l'autorisation de présenter une preuve appropriée afin de permettre à cette honorable Cour de procéder à une analyse éclairée des critères d'autorisation énoncés à l'article 575 C.p.c.;
2. Le 14 mai 2021, la demanderesse Noémie Dubé (la « **Demanderesse** ») a produit une *Application for Authorization to Institute a Class Action* (la « **Demande en autorisation** ») à l'encontre des défendeurs, tel qu'il appert du dossier de la Cour;
3. La Demanderesse sollicite l'autorisation d'intenter une action collective pour le compte du groupe suivant, tel qu'il appert du paragraphe 1 de la Demande en autorisation :

All persons in Québec :

- (i) *whose personal or financial information held by Coopérative de services EnfanceFamille.org or La Place 0-5 was compromised in a data breach which occurred on or about May 8, 2021, or*

(ii) *who received an email from Coopérative de services EnfanceFamille.org or La Place 0-5, dated on or about May 13, 2021, informing them of such data breach;*

Or any other Group(s) or Sub-Group(s) to be determined by the Court;

(hereinafter Class Members are collectively referred to as “Class Member(s)”, “Group Member(s)”, the “Group”, the “Class”, “User(s)” or “Client(s)”).

4. La Demanderesse allègue, au paragraphe 7 de la Demande en autorisation, que « [...] a data breach occurred on or about May 8, 2021, the whole as more fully appears from the email sent by The Place 0-5 to Plaintiff and presumably other Class Members [...] » (nos soulignements);
5. La Demanderesse précise, au paragraphe 13 de la Demande en autorisation, que « the data breach involves at least 5,000 files which have indeed been downloaded by the hacker. The database accessed by the hacked contained approximately 86,948 files, according to an email sent by the hacker which was reported by a further *LaPresse* articles dated May 13, 2021[...] ».
6. Au soutien de sa Demande en autorisation, la Demanderesse dépose notamment la pièce R-7, *en liasse*, soit deux communiqués de presse publiés par la Coopérative datés du 11 et 12 mai 2021, suivant la connaissance du vol de données allégué, tel qu’il appert du paragraphe 17 de la Demande en autorisation;
7. En invoquant la pièce R-7, la Demanderesse reproche aux défendeurs d’avoir manqué à leur obligation de tenir informer rapidement et clairement les usagers du vol de données allégué. Plus précisément, la Demanderesse reproche entre autres à la Coopérative :
 - « these said press releases were not issued in English [...] » (par. 18);
 - « [...] failed to make it clear in the above press releases whether it was the parents and/or the children which are victims of Data Breach, adding to the Class Members’ confusion and fear. » (par. 22);
 - « There is presently no indication as to how many notification emails bounced back as undelivered, ended up in the Class Members’ spam/junk folders and/or were otherwise not read by the Class Members, making said users still at great risk of fraud and identity theft (having no knowledge of this risk). » (par. 24);

- « [...] Defendant had the obligation to immediately and accurately notify its Users in order to help them prevent further fraud, identity theft, financial losses, losses of time, stress and inconvenience. » (par. 27);
 - « failed to promptly and clearly notify the Plaintiff and the Class Members of the Data Breach » (par. 51(b));
 - « waited until after the media had exposed the fact that the personal information of thousands of The Place 0-5 Users was accessed and stolen before notifying some Class Members [...] » (par. 51(e));
8. Il est manifeste à la lecture de la Demande en autorisation que cette honorable Cour ne dispose pas d'un portrait complet lui permettant de rendre jugement au stade de l'autorisation;
 9. En effet, dans sa Demande en autorisation, la Demanderesse omet de préciser que la Coopérative a communiqué directement avec les usagers visés par les faits en litige;
 10. Afin de permettre un débat loyal entre les parties, il est impératif que cette Cour puisse prendre connaissance de l'information transmise aux membres potentiels du groupe pendant la période pertinente, et plus spécifiquement de la déclaration assermentée de la représentante de la Coopérative et des pièces à son soutien, **pièce C-1** (la « **Déclaration sous serment** »);
 11. Au surplus, la Déclaration sous serment est également utile et nécessaire pour permettre à cette honorable Cour de déterminer si les critères de l'article 575 C.p.c. sont satisfaits en l'instance;
 12. Considérant ce qui précède, la Coopérative demande la permission de déposer une preuve appropriée constituée de la Déclaration sous serment et des pièces à son soutien, laquelle preuve appropriée s'avère indispensable, pertinente, utile et nécessaire au stade du débat sur l'autorisation;

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

ACCUEILLIR la présente demande;

PERMETTRE à la défenderesse Coopérative de services EnfanceFamille.org de déposer en preuve la Déclaration sous serment de Marie-Claude Sévigny du 23 novembre 2021 ainsi que les pièces à son soutien;

LE TOUT sans frais, sauf en cas de contestation.

Montréal, le 23 novembre 2021

Jeansonne Avocats

JEANSONNE AVOCATS, INC.

Procureurs de la Défenderesse

Coopérative de services EnfanceFamille.org

M^e Jean-François Towner

M^e Marissa Bojanowski

jftowner@jeanssonnelaw.ca

mbojanowski@jeanssonnelaw.ca

1401, avenue McGill College

Montréal (Québec) H3A 1Z4

Tél.: 514 907-6177

Fax: 514 840-9040

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

No. : 500-06-001148-218

NOÉMIE DUBÉ

Demanderesse

c.

**COOPÉRATIVE DE SERVICES
ENFANCEFAMILLE.ORG**

-et-

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE MARIE-CLAUDE SÉVIGNY

Je soussignée, **MARIE-CLAUDE SÉVIGNY**, directrice générale de la Coopérative de services EnfanceFamille.org ayant son siège social au 214-7000 av. du Parc, Montréal, province de Québec, H3N 1X1, affirme solennellement ce qui suit :


1. Je suis la directrice générale de la défenderesse Coopérative de services EnfanceFamille.org;
2. Tous les faits allégués dans la *Demande de la défenderesse Coopérative de services EnfanceFamille.org pour permission de présenter une preuve appropriée* sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :



MARIE-CLAUDE SÉVIGNY

Affirmé solennellement devant moi
par vidéoconférence,
À Montréal, le 23 novembre 2021



Commissaire à l'assermentation
pour le Québec



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)
No.: 500-06-001148-218

NOÉMIE DUBÉ

Demanderesse

c.

**COOPÉRATIVE DE SERVICES
ENFANCEFAMILLE.ORG**

-et-

**PROCUREUR GÉNÉRAL DU
QUÉBEC**

Défendeurs



**DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE
COOPÉRATIVE DE SERVICES
ENFANCEFAMILLE.ORG POUR
PERMISSION DE PRÉSENTER UNE
PREUVE APPROPRIÉE**
(Article 574 C.p.c.)

ORIGINAL

Me Jean-François Towner
Me Marissa Bojanowski
 1820-1

BJ 0716

JEANSONNE AVOCATS, INC.

1401, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 1Z4
 (514) 907-6177
 (514) 840-9040

De: Phong Le
Envoyé: 24 novembre 2021 16:01
À: 'davidassor@lexgroup.ca'; 'jlevesque@lexgroup.ca'; 'gabriel.lavigne@justice.gouv.qc.ca'; 'myriam.lahmidi@justice.gouv.qc.ca'; 'emilie.faycarlos@justice.gouv.qc.ca'; 'bernardroy@justice.gouv.qc.ca'
Cc: Jean-Francois Towner; Marissa Bojanowski
Objet: [500-06-001148-218] - BORDEREAU DE TRANSMISSION POUR NOTIFICATION PAR COURRIEL (Art. 134 C.p.c.) - Demande de la défenderesse Coopérative de services EnfanceFamille.org pour permission de présenter une preuve appropriée, Déclaration sous serment de Marie-
Pièces jointes: 21.11.23 - Demande de la défenderesse pour permission de présenter une preuve appropriée.pdf; 21.11.23 - Déclaration sous serment de Marie-Claude Sévigny.pdf; 21.11.24 - Liste des pièces au soutien de la déclaration sous serment de Marie-Claude Sévigny.pdf

Suivi:	Destinataire	Réception
	'davidassor@lexgroup.ca'	
	'jlevesque@lexgroup.ca'	
	'gabriel.lavigne@justice.gouv.qc.ca'	
	'myriam.lahmidi@justice.gouv.qc.ca'	
	'emilie.faycarlos@justice.gouv.qc.ca'	
	'bernardroy@justice.gouv.qc.ca'	
	Jean-Francois Towner	Remis: 2021-11-24 16:01
	Marissa Bojanowski	Remis: 2021-11-24 16:01

BORDEREAU DE TRANSMISSION POUR NOTIFICATION PAR COURRIEL (Art. 134 C.p.c.)

NATURE DE LA PROCÉDURE : Demande de la défenderesse Coopérative de services EnfanceFamille.org pour permission de présenter une preuve appropriée, Déclaration sous serment de Marie-Claude Sévigny et Liste des pièces au soutien de la déclaration sous serment de Marie-Claude Sévigny

NUMÉRO DU DOSSIER DE COUR : 500-06-001148-218

EXPÉDITEUR

Nom(s) : Me Jean-François Towner
Me Marissa Bojanowski
Courriel(s) : jftowner@jeanssonnelaw.ca
mbojanowski@jeanssonnelaw.ca
Adresse : JEANSONNE AVOCATS, INC.
1401, McGill College
Montréal (Québec) H3A 1Z4
Téléphone : 514-907-6179/77
Télécopieur : 514-840-9040
N/D : 1820-1

Procureurs de la Défenderesse
Coopérative de services Enfancefamille.org

DESTINATAIRES

Nom(s) : **Me David Assor**
Me Joanie Lévesque
Courriel(s) : davidassor@lexgroup.ca
jlevesque@lexgroup.ca
Adresse : **Lex Group Inc.**
4101, rue Sherbrooke Ouest
Westmount (Québec) H3Z 1A7514-788-0618
Téléphone : 514-451-5500, poste 321/ 401
Télécopieur : 514-940-1605
V/D : N/A

Procureurs de la Demanderesse

Nom(s) : **Me Gabriel Lavigne**
Me Myriam Lahmidi
Me Émilie Fay-Carlos
Courriel(s) : gabriel.lavigne@justice.gouv.qc.ca
myriam.lahmidi@justice.gouv.qc.ca
emilie.faycarlos@justice.gouv.qc.ca
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
Adresse : **Bernard, Roy (Justice-Québec)**
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone(s) : 514-393-2336, poste 51529/ 51558/ 51497
Télécopieur : 514-873-7074
V/D : N/A

Procureurs du Défendeur
Procureur général du Québec

DATE : 24 novembre 2021
HEURE : Se référer à l'en-tête de ce courriel
LIEU : Montréal

Nombre total de pages 70
excluant le présent bordereau:

JEANSONNE

PHONG LÊ
Adjoint / Responsable informatique

1401, avenue McGill College,
Montréal, QC H3A 1Z4
T : 514-907-6175
F : 514-840-9040

Jeanssonnelaw.ca

Ce courriel peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle ou protégée contre la divulgation. L'envoi de ce courriel qui est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ne constitue pas une renonciation à un droit de quelque nature que ce soit. Toute utilisation, transmission ou copie non autorisée de ce courriel est interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur et détruire toute copie en votre possession. This e-mail may contain information that is privileged, confidential and/or exempt from disclosure. No waiver whatsoever is intended by sending this email which is intended only for the named recipient(s). Unauthorized use, dissemination or copying is prohibited. If you receive this email in error, please notify the sender and destroy all copies of this e-mail.